

Décision

Générale

colonial

Décision n° 255 élevant l'indemnité allouée à M. Coadou, chargé de l'entretien et de l'allumage de La bouée noire n° 1.

n° 255

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 août 1906

Numéro JO
n° 118 du 01/09/1906

Date du numéro
1 septembre 1906

TEXTE INTÉGRAL

et sur la proposition du Secrétaire Général, l'indemnité allouée à M. Coadou, chef d'équipage de la Compagnie des Messageries maritimes pour l'entretien et l'allumage de la bouée noire n°1, qui indique l'entrée du mouillage des navires, est portée de 25 à 30 fr.